

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE
LANCEMENT DU PROJET « BETRIU »
« SECURISER-EMBEILLIR-OUVRIR-ACCOMPAGNER »



LE PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE : UN PROJET ESSENTIEL POUR SAINT-JACQUES ET POUR TOUT LE CENTRE-VILLE

Le projet Bétriu entre dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine signé entre la Ville et l'Agence de Rénovation Urbaine voici maintenant plusieurs années.

Ce projet concerne Saint Jacques mais il est aussi essentiel pour la remise en mouvement et la revitalisation de l'ensemble du centre-ville de Perpignan.

D'un montant total de 70 millions d'euros, il comprend également la rénovation de la rue Foch, la réalisation du Campus Mailly, la construction de la bibliothèque universitaire et de la requalification de la Place Rigaud, ainsi que la réfection de la rue Llucia.

Sa vocation est donc bien de requalifier cet axe structurant du cœur de Perpignan.



La rue Foch.



La rue Llucia.



Campus Mailly.



Campus Mailly.



Travaux de la future bibliothèque universitaire.

AUJOURD'HUI POURQUOI LE LANCEMENT DU PROJET BETRIU ?

A l'arrivée de la nouvelle majorité municipale, la partie du projet de rénovation urbaine concernant directement le quartier Saint-Jacques était à l'arrêt, et ceci depuis près de deux années.

Un retard considérable a donc été pris et ceci en raison de blocages dus, pour une partie à des intérêts électoralistes, et pour une autre partie à des intérêts particuliers, en lien avec les trafics qui gangrènent le quartier et en particulier celui de la drogue.

Le Maire de Perpignan et la nouvelle majorité municipale n'acceptent pas, et n'accepteront jamais, que les habitants du quartier Saint-Jacques, comme d'ailleurs l'ensemble des Perpignanais, puissent être les otages de quelques individus ou de quelques clans qui estiment pouvoir dicter leurs propres lois.

Concernant Bétriu, qui constitue un secteur clé pour l'avenir de Saint-Jacques, force est de constater que la situation se détériore de jour en jour.

Le trafic de drogue a pris une ampleur considérable et menace directement la sécurité de l'ensemble des habitants du quartier.

Il est donc **impératif de reconquérir au plus vite ce secteur et de permettre ainsi l'accélération de la rénovation** attendue légitimement par les habitants.





Depuis un an, nous travaillons donc au lancement du projet Bétriu qui débutera ce lundi 6 septembre.

Ainsi, la Mairie de Perpignan a entrepris les démarches nécessaires auprès de l'OPHLM pour devenir propriétaire du bâtiment.

L'acquisition de l'immeuble a pu être finalisée au mois de mai 2021 pour un montant d'1 million d'euros.

En lien avec l'OPHLM, un dialogue a été engagé avec les 25 occupants de l'immeuble afin de prévoir leur relogement en tenant compte de leurs souhaits.

Ceux-ci, à leur demande, ont pu accéder à des logements sociaux neufs à l'extérieur du quartier ou, pour quelques-uns, et là encore à leur demande, dans des logements se trouvant dans le quartier Saint-Jacques.

LE CHANTIER DE DEMOLITION : PREMIERE ETAPE DU PROJET BETRIU

La première étape de ce projet est bien sûr la démolition du bâtiment actuel qui, outre son absence de caractère esthétique, enferme totalement cette partie du quartier Saint-Jacques sur elle-même.

Le chantier comporte deux phases :

- **Une phase de préparation** qui débute ce lundi 6 septembre et qui durera deux semaines.
- **Une phase de démolition** qui, elle, durera quatre semaines.

La fin des travaux est prévue le 29 Octobre 2021.

Durant cette période, le stationnement sera interdit aux abords du chantier. Sont concernées les rues Remparts Saint-Jacques, les abords de la place Cassanyes, la rue Michel Carola, la place et la rue des Potiers. La circulation sera temporairement déviée et ralentie.

Sur toute la durée du chantier du 06/09 au 24/10



LES QUATRE AXES DU PROJET BETRIU

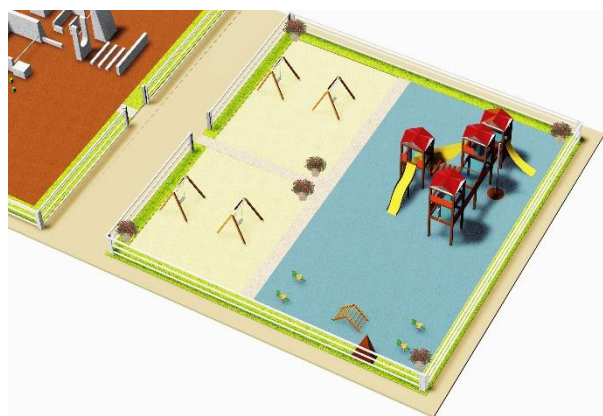
Démolir l'immeuble de Bétriu n'aurait aucun sens s'il ne s'agissait pas de réaliser un projet global permettant de **sécuriser le secteur mais aussi d'embellir, d'ouvrir et d'accompagner le quartier et ses habitants.**

1/ Sécuriser

L'enjeu est fondamental : les habitants ne peuvent plus continuer à vivre sous la menace permanente des trafiquants de drogue qui cherchent à s'emparer de ce territoire et n'hésitent pas à exploiter les victimes des filières d'immigration clandestine.

Depuis plusieurs mois, la tension est de plus en plus palpable sur ce secteur, malgré les interventions incessantes de la Police municipale.

Dès la démolition de Bétriu, il s'agit donc de redonner cet espace aux habitants de façon sécurisée.



Dans un premier temps, des aménagements temporaires seront donc installés. Il s'agit d'un espace de jeux et d'entraînement pour enfants et adolescents.

Ces équipements viendront fortement compléter le terrain de pétanque qui a été aménagé, ainsi que le city stade et la salle de sport, déjà en activité depuis plusieurs semaines.



Parallèlement, une présence accrue des forces de sécurité devra assurer que les dealers ne puissent en aucun cas reprendre pied dans le secteur.

Pour y parvenir, **la Police municipale devra pouvoir compter sur le soutien actif de la Police nationale dans ce secteur malheureusement délaissé depuis trop d'années par le Ministère de l'Intérieur.**

2/ Embellir

Personne aujourd'hui ne peut défendre l'architecture de ce bâtiment grisâtre qui enferme la partie haute de Saint Jacques.

C'est la raison pour laquelle la convention signée avec l'Agence de Rénovation Urbaine prévoit, en lieu et place de ce bâtiment, **la réalisation de 35 logements dont l'architecture devra permettre la mise en valeur de cet espace, ainsi que de donner à leurs occupants une qualité d'habitation nettement supérieure.**

C'est aussi la raison pour laquelle le projet prévoit également le réaligement de la rue des Potiers ainsi que la rénovation des bâtiments fortement dégradés de cette rue.

L'embellissement du lieu passe également par **la création d'un parc urbain** dans lequel viendront s'insérer les aménagements temporaires destinés aux habitants. Cet embellissement permettra d'ouvrir le quartier sur l'église des Carmes, joyau architectural, qui n'est lui aussi pas suffisamment mis en valeur.

Ce projet d'embellissement se fera en concertation avec les habitants et les commerçants du quartier. Ce projet devra aussi prendre en compte la nécessaire requalification de la Place Cassanyes avec notamment la volonté de redonner au marché toute sa valeur et toute sa spécificité.

3/ Ouvrir

Ouvrir le quartier Saint-Jacques constitue un double enjeu.

Il s'agit donc **d'ouvrir le quartier sur son environnement extérieur** mais aussi, et c'est un objectif de la convention signée avec l'ANRU, de **permettre les conditions d'une réelle mixité sociale.**

C'est la raison pour laquelle sont prévues **la réalisation de logements en accession libre mais aussi de logement dits « très sociaux »** pour les habitants les plus en difficulté. C'est le cas notamment à l'îlot Paradis où 15 logements de ce type seront construits.



Ilot Paradis.

4/ Accompagner

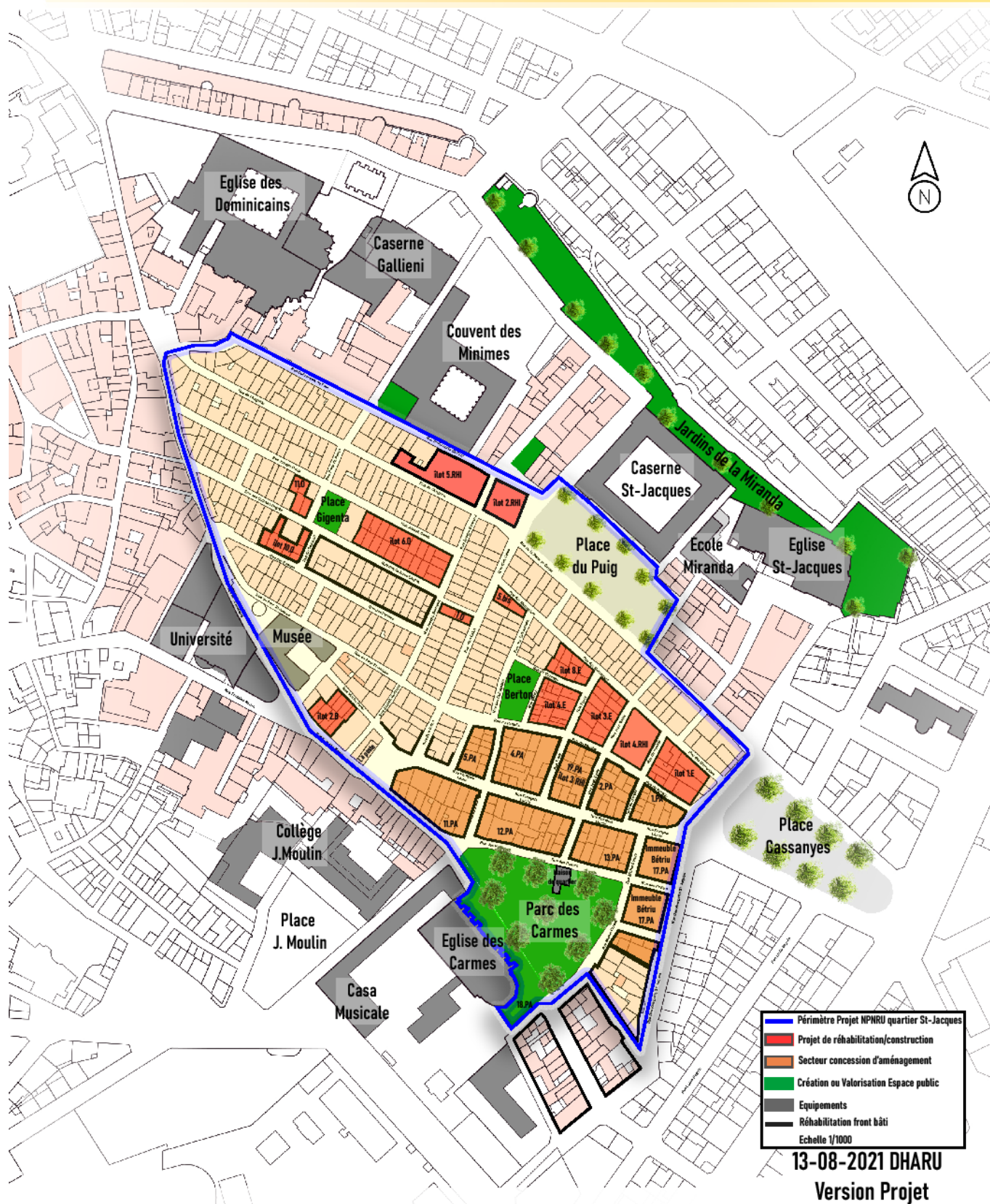
La situation de très nombreux habitants du quartier Saint-Jacques nécessite un accompagnement de la part des services de la Mairie de Perpignan mais aussi de l'ensemble des services publics. Un accompagnement social mais aussi sanitaire.

A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, le projet social était inexistant. Depuis un an, **la ville travaille donc à l'élaboration d'un volet social efficace, pertinent et cohérent.**

Ce travail, qui concerne directement la vie quotidienne et l'avenir des habitants va devoir maintenant être mis en œuvre avec les personnes concernées, par le biais d'**un dialogue portant à la fois sur le projet en lui-même et sur des projets d'accompagnement**, par exemple dans le domaine de la santé.

La Maison de quartier installée à l'espace Carola, va devoir également développer ses activités et renforcer sa présence sur l'ensemble du quartier.

Projet NPNRU Saint-Jacques



RENSEIGNEMENTS

Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine
Tel : 04 68 66 34 15

www.mairie-perpignan.fr

Contact presse :

Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

